

Communiqué de presse

Le Collectif Export & Souveraineté Alimentaire, regroupant les principaux acteurs de la filière agricole et agroalimentaire, représentant plus d'1,3 million d'emplois directs¹, alerte sur les graves conséquences du déclin des performances de la France à l'export.

Le Collectif publie en exclusivité une étude inédite du cabinet Asterès sur les conséquences de ce déclin pour la filière, le consommateur français et notre souveraineté.

Paris, le 6 février 2024 - *Dans un contexte de crise aigüe du secteur agricole et à la veille de la publication des chiffres annuels du commerce extérieur, le Collectif Export & Souveraineté Alimentaire, lancé à l'initiative du CNPA² (Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires) et regroupant les principaux acteurs de la filière, publie ce jour une étude inédite réalisée par le cabinet Asterès.*

Cette étude montre que le déclin de nos performances à l'export a un impact direct et désastreux sur une filière déjà fragilisée, sur les consommateurs français, sur notre économie, sur nos territoires et in fine, sur notre souveraineté alimentaire. La publication de cette étude marque le lancement d'une grande campagne de mobilisation, nationale et locale, pour la maîtrise de notre destin alimentaire.

Pourtant considérée comme l'une des grandes puissances alimentaires mondiales, la France connaît depuis de nombreuses années un fort déclin de sa performance à l'export sur les produits agricoles et agroalimentaires. En près de 20 ans, elle est passée du 2^e au 6^e rang mondial.

Loin d'être un sujet secondaire, le fort déclin de nos parts de marché et notre perte de compétitivité à l'export, en Europe et dans le monde, contribuent directement à la crise actuelle du secteur agricole.

La baisse de nos performances à l'export est à la fois une conséquence et un accélérateur puissant de la fragilisation du secteur agricole et agroalimentaire, car l'export est vital à l'équilibre de la filière :

- En ouvrant de nouveaux débouchés, l'export est une source de revenus essentielle pour tous les acteurs de la filière qui leur permet de valoriser l'ensemble de leur production ;
- En renforçant la compétitivité de nos productions, il permet de garantir l'accès à des produits de qualité sur le plan sanitaire et environnemental pour tous les Français ;
- En maintenant nos capacités de production sur notre sol et en améliorant notre compétitivité, il permet de mieux satisfaire la demande des consommateurs français et de répondre à l'accroissement de la demande mondiale, ce qui est un atout majeur pour l'influence de la France sur la scène internationale.

C'est pourquoi, le CNPA a créé le Collectif Export & Souveraineté Alimentaire, une démarche qui fédère les principaux acteurs, nationaux et locaux, de la filière alimentaire (producteurs, coopératives, entreprises, etc.), représentant près d'1,3 million d'emplois directs. Ce Collectif a vocation à mobiliser tous ceux (acteurs économiques, responsables politiques et institutionnels, consommateurs et

¹ Sources Insee-Esane et Agreste

² Le CNPA regroupe une grande partie des organisations professionnelles et interprofessionnelles des filières agricoles et agroalimentaires françaises. Ses membres sont : ANIA, Anivin de France, APCA, CNIPT, CNMCCA, FNSEA, INAPORC, INTERBEV, INTERCEREALES, INTERFEL, La Coopération Agricole, MEDEF

citoyens) qui veulent donner un nouvel élan aux exportations agricoles et agroalimentaires, grâce à une filière forte et compétitive, au service de la souveraineté de notre pays.

Afin d'objectiver et de comprendre en profondeur les conséquences du déclin de nos performances à l'export sur la compétitivité de la filière et sur l'économie française en général, le Collectif a confié au cabinet Asterès la réalisation d'une étude totalement inédite sur ce sujet.

Les principaux enseignements de l'étude Asterès pour le CNPA

L'étude menée par Asterès s'appuie sur une base de données recensant 12 146 entreprises et coopératives, à la fois agricoles et agroalimentaires, qui concentrent 53% de l'activité et 60% des exportations de la filière. Cette étude montre :

- **Une évolution inquiétante des exportations et de la balance commerciale française**

L'étude rappelle la baisse des parts de marché françaises à l'export sur l'alimentaire, qui sont passées **de 5,7% en 2010 à 4,5% en 2022**. Les exportations françaises **baissent en volume et ne parviennent pas à suivre la hausse de la consommation mondiale qui a doublé depuis 2004**. En conséquence, la France recule dans la liste des principaux exportateurs alimentaires mondiaux pour se situer en 2022 à la 6^e place.

La balance commerciale alimentaire du pays connaît un effondrement rapide hors vins et spiritueux, et céréales.

- **Un impact économique majeur de l'export pour les entreprises du secteur**

L'analyse économétrique conduite par Asterès démontre que pour un acteur du secteur alimentaire, une variation des exports qui repose sur une variation de la production a un impact important sur **les résultats économiques de l'entreprise** (bénéfice, capitaux propres, masse salariale). Les exportations sont ainsi un levier de création ou de maintien de valeur *via* les débouchés qu'elles offrent à l'agriculture et à l'industrie agroalimentaire française, en particulier pour les secteurs où la consommation baisse sur le marché intérieur.

- **Des effets en chaîne majeurs des exportations sur le consommateur français et l'économie nationale**

Les scénarios développés par Asterès montrent que les variations de nos exportations alimentaires ont des effets considérables sur la compétitivité de la filière agricole et agroalimentaire, sur sa capacité à répondre aux besoins des consommateurs, et sur l'ensemble de l'économie française.

Les deux scénarios développés par Asterès :

- **Scénario 1 : à horizon douze ans, si la filière poursuivait sa baisse des exportations en volume sans pouvoir continuer à augmenter la valorisation de ses produits, cela :**
 - Aboutirait à une perte nette pour l'économie française de 11 milliards € d'activité par an, d'1,6 milliard € de recettes publiques par an et de 33 000 emplois ;
 - Entraînerait une perte de 2,1 à 3,5 milliards € d'investissements cumulés pour la période.
- **Scénario 2 : à horizon douze ans, si la filière arrivait à l'opposé à augmenter sa production pour rattraper les parts de marché perdues à l'export depuis 2010 :**
 - Elle bénéficierait d'un gain de 24 milliards € d'activité supplémentaire par an, de 3,5 milliards € de recettes publiques par an et de plus de 75 000 emplois supplémentaires ;

- Et elle bénéficierait d'une hausse de 4,6 à 7,7 milliards € d'investissements cumulés pour la période.

En produisant et exportant plus, les entreprises de la filière seraient en capacité **de fournir aussi à meilleur prix le consommateur français, ce qui renforcerait leurs positions sur le marché intérieur.**

Retrouver la maîtrise de notre destin alimentaire grâce une filière agricole et agroalimentaire compétitive

Devant l'urgence de la situation, renforcée par la crise profonde du monde agricole, le Collectif Export et Souveraineté Alimentaire va déployer une **grande campagne destinée à sensibiliser les pouvoirs publics** et les Français à l'importance de soutenir et favoriser l'export alimentaire.

Elle y exprimera un positionnement clair : un appel à **retrouver la maîtrise de notre destin alimentaire grâce à une filière agricole et agroalimentaire forte car compétitive sur les marchés internationaux.**

Cette campagne se déploiera toute l'année, avec des prises de parole régulières, **un colloque au 2^e trimestre 2024**, et une série d'événements mobilisant les acteurs de la filière dans nos régions. Toutes les actualités de la campagne seront présentées sur le site internet <https://export-agroagri.fr>.

Jérôme Despey, président du CNPA, à l'initiative du Collectif Export & Souveraineté Alimentaire a commenté :

« Dans la situation de crise grave que nous connaissons, le renforcement de l'export est une nécessité absolue. Sans une filière compétitive et performante à l'export, nous ne pourrions pérenniser le modèle alimentaire français, investir pour l'avenir et répondre aux besoins des consommateurs avec des produits accessibles et de qualité. Nous avons besoin de politiques publiques cohérentes qui donnent des perspectives aux acteurs de la filière aussi bien sur le marché national qu'à l'international. Au sein du Collectif, nous voulons défendre ces convictions et porter une nouvelle vision de la souveraineté alimentaire qui se définit par la capacité de la France à garder la maîtrise de son destin et d'être en contrôle de ses choix stratégiques pour l'avenir. »

Nicolas Bouzou, fondateur d'Asterès a commenté :

« Exporter plus, ce n'est pas priver le consommateur français, c'est produire plus, gagner en compétitivité, réduire les prix, augmenter la qualité et ainsi proposer le meilleur rapport qualité-prix aux consommateurs. Derrière un export dynamique et un marché domestique bien desservi, il y a la même cause : une filière agricole et agroalimentaire forte parce que compétitive et dont les produits se vendent donc à la fois ici et là-bas. »

Contacts presse :

Aurélié Faure
aurelie.faure@elabe.fr
06 83 42 61 52

François Cathalifaud
francois.cathalifaud@elabe.fr
06 62 15 50 03

ANNEXE 1

INTRODUCTION DU RAPPORT D'ASTERÈS PAR NICOLAS BOUZOU, ÉCONOMISTE ET FONDATEUR D'ASTERÈS

L'économie n'est pas un jeu à sommes nulles. Au contraire, l'activité économique consiste à créer de la valeur. Et c'est bien de cela dont il est question dans cette étude sur l'effet des exportations dans la filière agricole et agroalimentaire. Exporter plus, ce n'est pas priver le consommateur français, c'est produire plus, gagner en compétitivité, réduire les prix, augmenter la qualité, et ainsi proposer le meilleur rapport qualité - prix à la fois aux consommateurs de l'hexagone, aux Italiens, Chinois ou Américains. L'export d'une branche d'activité lui permet de s'enrichir, pour mieux adresser le marché domestique et gagner en souveraineté.

Penser qu'exporter moins serait la solution pour que le consommateur français ait accès à des produits de qualité ou bon marché est une vaste erreur. Une erreur qui ne comprend pas que derrière un export dynamique et un marché domestique bien desservi, il y a la même cause : une filière agricole et agroalimentaire forte parce que compétitive, et dont les produits se vendent donc à la fois ici et là-bas.

Quand on comprend cela, on ne peut que regretter que les exportations stagnent en volume, que certains secteurs voient leur production chuter, que la France perde des parts de marché. Pour l'heure, les exportations continuent certes d'augmenter en valeur, et notre balance commerciale reste positive. Mais attention à une analyse superficielle de ces chiffres. Nos succès statistiques ne reposent que sur une petite poignée de secteurs encore dynamiques et compétitifs, à commencer par les vins et spiritueux, les céréales, puis le lait. N'y-a-t-il pas une forme de légèreté à faire reposer notre balance commerciale agricole et agroalimentaire sur quelques produits quand nous étions il y a encore vingt ans compétitifs sur foule de segments ? Attention à ne pas finir comme ces pays trop dépendants d'un ou deux marchés, qui regardent s'effondrer un cours mondial en simples spectateurs.

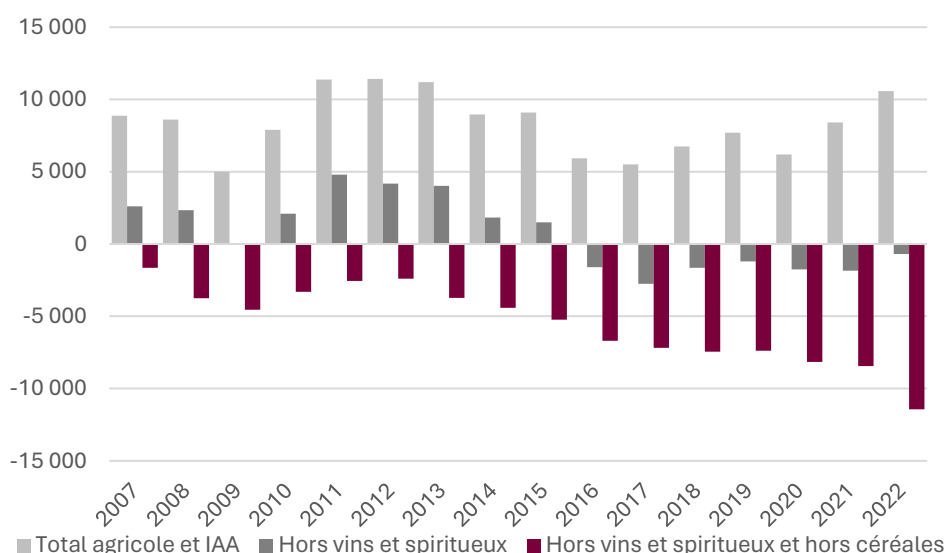
Alors oui, il est temps de renouer avec un esprit de conquête et d'innovation. Il est temps de vivifier ces filières en peine, de retrouver le chemin de la compétitivité, de s'attaquer aux marchés qui n'attendent que nos produits. Et c'est en retrouvant la croissance que les entreprises pourront investir pour relever le défi climatique, assurer une alimentation de qualité accessible à tous, se préoccuper de la santé des consommateurs et du goût des produits. La croissance de l'activité et des exports n'est pas une menace pour l'avenir de la France, des consommateurs ou de la planète, elle est au contraire la solution pour innover et répondre aux enjeux agricoles et agroalimentaires du XXIème siècle.

ANNEXE 2 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ASTERÈS

1) Contexte : Une évolution inquiétante des exportations et de la balance commerciale française

- L'étude rappelle d'abord un constat problématique : **les parts de marché françaises à l'export sont en baisse**, passant de 5,7% en 2010 à 4,5% en 2022. La filière ne bénéficie pas de la croissance du commerce mondial des produits alimentaires qui a été multipliée par 2 depuis 2004. La France recule dans la liste des principaux exportateurs alimentaires mondiaux pour se situer en 2022 à la 6^e place.
- Hors vins et spiritueux, **les exportations n'augmentent plus en valeur** (+0,5% par an entre 2012 et 2019 quand l'inflation sur les produits alimentaires est de +1,1% par an) et sur l'ensemble de la filière baissent en volume (avec une baisse moyenne de 1,1% par an ces dix dernières années). A court terme, les exportations ont cependant augmenté en valeur en 2022, portées par l'explosion du prix des céréales avec la guerre en Ukraine mais devraient baisser en 2023, sous l'influence notamment des céréales et du vin.
- Depuis 2016, la balance commerciale est devenue déficitaire hors vins et spiritueux. En retirant aussi les céréales, la balance se creuse à une allure considérable avec un déficit qui a augmenté en moyenne de +14% par an entre 2007 et 2022.
En 2022, l'excédent de la balance commerciale a progressé pour atteindre 10,5 milliards €, mais cette tendance était essentiellement liée à l'explosion du prix des céréales et **l'excédent devrait presque baisser de moitié en 2023** selon l'Agreste, en raison de la baisse des exportations des deux secteurs phares.

Balance commerciale française sur les produits agricoles et agroalimentaires



Cette situation met évidence deux questions macroéconomiques majeures pour la France :

- D'abord, on peut s'interroger sur la possibilité de voir la valeur des produits exportés continuer à augmenter en réduisant les volumes ;

- Ensuite, il y a un risque évident à faire reposer l'équilibre de la balance commerciale agricole et agroalimentaire sur deux segments seulement qui peuvent être sensibles à des variations de marché, comme cela a été le cas en 2023.

2) Pour les entreprises du secteur, les exports associés à une variation de l'activité ont un impact économique majeur

- **Ce recul des exports est problématique pour les acteurs du secteur agricole et agroalimentaire français.** En effet, l'analyse économétrique conduite par Asterès³ démontre que lorsque la variation des exports repose sur une variation de la production, elle a un impact important sur les données économiques de l'entreprise. Les exportations sont ainsi un levier de création ou de maintien de valeur *via* les débouchés qu'elles offrent à l'agriculture et à l'industrie agroalimentaire française, en particulier pour les secteurs où la consommation baisse sur le marché intérieur.
- Dans le détail, **une hausse ou une baisse de 10% d'activité entièrement vendue à l'export implique une hausse ou une baisse de 11,5% du bénéfice, de 6,6% des capitaux propres et de la dette, et de 4,9% de la masse salariale.**

Elasticités

Elasticité à une variation de l'activité (+10/-% d'activité entièrement vendue à l'export)	
Bénéfice	11,5
Dette et capitaux propres	6,6
Masse salariale	4,9

Source : Asterès

3) Les évolutions de la production exportée ont des effets en chaîne majeurs sur le consommateur français et l'économie nationale

- Le modèle d'Asterès⁴ montre qu'une variation de la production exportée, à la hausse ou à la baisse, aurait des effets considérables sur la compétitivité de la filière agricole et agroalimentaire et donc sur sa capacité à répondre aux besoins des consommateurs et à performer aussi bien sur le marché national qu'à l'export.
- Mais cette variation aurait aussi des effets en chaîne, positifs ou négatifs sur l'ensemble de l'économie française, en termes d'activité, de valeur ajoutée et d'emploi.
- Asterès propose deux scénarios, optimiste et pessimiste, pour estimer ces impacts.

- **Scénario 1** : A horizon douze ans, si la filière poursuivait sa baisse des exportations en volume sans pouvoir continuer à augmenter la valorisation de ses produits :

³ L'analyse économétrique conduite par Asterès repose sur une base de données recensant 12 146 entreprises et coopératives, à la fois agricoles et agroalimentaires, qui concentrent 53% de l'activité et 60% des exportations.

⁴ Ce modèle s'appuie sur les 12 146 entreprises de la base de données. Tous les résultats mentionnés dans cette partie sont donc à minima, Asterès n'ayant pas souhaité extrapoler les chiffres à l'ensemble des entreprises du secteur, pour garantir la robustesse des résultats.

- Cela aboutirait à une perte nette pour l'économie française de 11 milliards € d'activité par an, d'1,6 milliard € de recettes publiques par an et de 33 000 emplois ;
 - Et cela entraînerait une perte de 2,1 à 3,5 milliards € d'investissements cumulés pour la période.
- In fine, cette situation pourrait conduire à de nouvelles pertes de parts de marché à l'export et à un creusement de la balance commerciale.

- **Scenario 2** : A horizon douze ans, si la filière arrivait à l'opposé à augmenter sa production pour rattraper les parts de marché perdues à l'export depuis 2010 :
- Elle bénéficierait d'un gain de 24 milliards € d'activité supplémentaire par an, de 3,5 milliards € de recettes publiques par an et de plus de 75 000 emplois supplémentaires ;
 - Et elle bénéficierait d'une hausse de 4,6 à 7,7 milliards € d'investissements cumulés pour la période.

Et en produisant et exportant plus, les entreprises de la filière seraient en capacité de fournir aussi à meilleur prix le consommateur français, ce qui renforcerait leurs positions sur le marché intérieur, créant un double-dividende sur la balance commerciale (hausse des exportations et baisse des importations).

A la hausse comme à la baisse, la production et les exportations de la filière ont ainsi un impact macroéconomique. Plus la compétitivité des différents segments sera renforcée, plus le pays assurera la solidité de sa balance commerciale et une capacité à fournir à prix abordables des produits de qualité, en France comme à l'étranger.